

SIEMENS

Offre limitée
aux 4500 premiers
produits enregistrés



Du 1^{er} mars au 30 avril 2015

50€ ou 100€ remboursés*
pour l'achat d'un lave-linge ou d'un sèche-linge
parmi les gammes iQ500 et iQ700.

siemens-home.fr

* Voir modalités au verso.



Flashez ce code pour
plus d'informations sur l'offre,
ou rendez-vous sur
www.siemens-home.fr/isensoric-offre2

Siemens. Le futur s'installe chez vous.

Opération N° 6349

50€ ou 100€ remboursés pour l'achat d'un lave-linge ou d'un sèche-linge Siemens de la gamme iSensoric iQ500 et iQ700.

Offre limitée aux 4500 premiers produits enregistrés.

Offre valable du 1^{er} mars au 30 avril 2015 inclus, pour l'achat d'un lave-linge ou d'un sèche-linge Siemens de la gamme iSensoric iQ500 et iQ700 (se reporter à la liste des références concernées ci-dessous).

- **Remboursement de 50€** : WM14Q472FF - WT46W430FF - WT46W361FF - WM14Q321FF - WM14T480FF - WM12Q321FF - WT46G400FF - WM14W590FF - WM14Q49XFF - WM14T360FF - WM14W690FF
- **Remboursement de 100€** : WT47W490FF - WT47W590FF - WD14H462FF

Pour participer à l'offre :

- Rendez-vous sur le site www.siemens-home.fr/isensoric-offre2, entre le 1^{er} mars et le 30 avril 2015, afin de vérifier le compteur de participation, compléter le formulaire d'inscription, puis imprimer le certificat d'enregistrement du dossier.
- Achetez simultanément un ou plusieurs appareils Siemens parmi les références porteuses de l'offre.
- Complétez votre certificat d'enregistrement en inscrivant le E-Nr, le FD Number et le numéro de série de votre appareil si vous n'avez pas pu les indiquer lors de votre inscription en ligne.
- Joignez les documents suivants :
 - votre certificat d'enregistrement dûment complété,
 - la photocopie de votre facture (sur laquelle vous aurez obligatoirement entouré la date, la référence et le prix TTC de votre achat),
 - votre IBAN-BIC.
- Envoyez le tout sous enveloppe suffisamment affranchie, avant le 15 mai 2015 minuit (cachet de la Poste faisant foi) à l'adresse suivante :

**OFFRE iSensoric SIEMENS
Opération n° 6349
13766 AIX-EN-PROVENCE Cedex 3**

Vous recevrez votre remboursement par virement bancaire (ou par lettre-chèque si vous omettez de joindre votre IBAN-BIC) sous six (6) semaines environ à réception de votre dossier complet et conforme.

Offre valable pour un achat (d'un ou plusieurs appareils) effectué entre le 01/03/2015 et le 30/04/2015 inclus, et limitée aux 4500 premiers appareils enregistrés. Offre réservée aux personnes physiques majeures domiciliées en France métropolitaine (Corse comprise) à l'exclusion des membres du personnel des Sociétés Organisatrices et de leurs partenaires ainsi que les membres de leurs familles (ascendants et descendants). Offre limitée à un remboursement par référence et par foyer (même nom, même adresse, même IBAN/BIC). Frais d'envoi de la demande non remboursés. Offre non cumulable avec une autre promotion en cours pour l'achat d'un même produit. En aucun cas le montant de votre remboursement ne pourra excéder le prix de vente total de/des appareil(s) pour le(s)quel(s) l'offre s'applique (prix indiqué sur votre facture d'achat). Sera considérée comme nulle toute demande illisible, incomplète, expédiée après la date limite d'envoi. Toutes coordonnées contenant des informations fausses ou erronées ou qui ne permettent pas de contacter le participant, entraîneraient l'annulation de la participation concernée. BSH Electroménager et/ou ses prestataires se réservent la possibilité de procéder à toutes les vérifications nécessaires afin de s'assurer de la conformité des participations à l'offre, notamment en ce qui concerne les pièces fournies, l'identité et le domicile des participants. Conformément à la Loi N° 78-17 du 6 janvier 1978 art. 27, chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des informations le concernant et peut s'opposer au traitement informatique de ces informations en écrivant à l'adresse indiquée ci-dessus.

Dans le cas où vous participez simultanément à plusieurs offres Siemens, il est impératif de lister le numéro de chaque offre à laquelle vous participez. Il est aussi nécessaire d'établir des chèques distincts pour chaque offre lorsqu'une participation financière est demandée.